



Les landes sont des habitats naturels pauvres sur le plan agronomique mais très riches sur le plan écologique

38

Typologie

Les landes humides

Description générale

Les landes sont des formations arbustives basses, implantées sur des sols acides et pauvres en éléments nutritifs (oligotrophes). La végétation est dominée par des espèces de la famille des bruyères (bruyères, callunes) et des ajoncs (ajonc de Le Gall et ajonc d'Europe, dans le Finistère).

Les landes occupent des surfaces encore conséquentes sur le département, notamment dans les Monts d'Arrée et sur le Ménez-Hom. Cependant, les secteurs abritant des landes humides sont nettement plus localisés.

Les landes intérieures sont qualifiées de «secondaires», car leur apparition résulte essentiellement d'une déforestation ancienne et d'activités agricoles passées (cultures temporaires, fauche, pâturage extensif). Aujourd'hui à l'abandon (pour la plupart), elles restent cependant le témoin de cette activité agricole traditionnelle et des conditions écologiques actuelles (acidité et pauvreté des sols).

Les landes humides occupent souvent des petites dépressions, isolées au sein des landes plus sèches. Elles peuvent également se rencontrer sur des étendues plus conséquentes, notamment en ceinture de tourbière et dans les zones tourbeuses en voie d'atterrissement.

Les landes tourbeuses se distinguent des landes humides par l'apparition d'espèces dites turficoles.



En général, la diversité biologique sur les landes s'exprime plus tardivement que sur les autres habitats naturels humides

Espèces caractéristiques

Les différents types de landes se distinguent par les bruyères que l'on observe : bruyère cendrée (*Erica cinerea*) pour les landes sèches, bruyère ciliée (*Erica ciliaris*) sur les landes à humidité moyenne et bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) pour les landes humides.



Erica cinerea



Erica ciliaris



Erica tetralix

Lande sèche

Lande humide

Landes humides

- Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), ajonc de Le Gall (*Ulex gallii*), cirse découpé (*Cirsium dissectum*), potentille tormentille (*Potentilla erecta*), saule rampant (*Salix repens*), genêt d'Angleterre (*Genista anglica*), molinie bleue (*Molinia caerulea*).

Landes tourbeuses

- Sphaignes (*Sphagnum spp.*), linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*), ossifrage (*Narthecium ossifragum*), bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*).

Intérêts

Valeurs écologique et biologique

- Habitats relativement pauvres en espèces végétales du fait de la densité des ajoncs et des bruyères.
- Intérêt communautaire : landes humides atlantiques et landes tourbeuses (codes UE : 4020,7190 et 7120).
- Présence de quelques plantes rares parvenant à émerger, notamment à la faveur de petites ouvertures au sein de la lande et le long des sentiers : gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*), laïche à deux nervures (*Carex binervis*), scirpe gazonnant (*Scirpus cespitosus subsp germanicus*).
- Exploitation par plusieurs espèces animales associées aux landes, lorsque ces dernières ne sont pas trop hautes : habitats privilégiés du courlis cendré, du busard Saint-Martin et du busard cendré dans le Finistère.

Intérêts hydrologiques

- Milieux participant à la prévention des inondations (expansion des crues, stockage d'eau) et au soutien des étiages (restitution progressive des eaux en période de basses eaux).

Valeurs culturelles et économiques

- Usage traditionnel du broyat de landes pour la litière très peu utilisé aujourd'hui.
- Dans le Finistère, les landes participent à l'attrait touristique des territoires intérieurs (habitats caractéristiques des Monts d'Arrée).

Dynamique - Enjeux

- Rappel : la lande constitue un stade dynamique intermédiaire, qui se développe sur des sols pauvres, généralement après une coupe forestière ou après abandon des pratiques culturales (fauche, pâturage extensif).
- Dans certaines conditions de milieu : évolution possible des landes vers les fourrés (développement de l'ajonc d'Europe, des saules, de la bourdaine). Cette évolution peut être plus ou moins rapide en fonction du contexte environnemental proche (présence de semenciers arbustifs ou arborés), de l'alimentation et de la qualité des eaux, de la gestion menée, etc.
- Après intervention (fauche, broyage), évolution de la végétation vers un stade intermédiaire dominé par la molinie bleue (*Molinia caerulea*). Les bruyères et les ajoncs restent cependant présents. Au bout de quelques temps, ces espèces reprennent le dessus spontanément. Une fauche trop régulière (fauche annuelle notamment) risque de faire évoluer la lande vers des formations plus prairiales.

Préconisations de gestion

Les landes sont essentiellement perçues, de nos jours, comme des terrains incultes et de peu d'intérêt pour l'agriculture. Les quelques secteurs encore exploités dans le Finistère, le sont principalement pour répondre à des objectifs de conservation (contrats Natura 2000, mesures agri-environnementales). Le broyat de lande fournit pourtant une litière de qualité pour le bétail et un paillage qui se dégrade lentement.

Sur les sites où la lande présente une dynamique d'évolution vers les fourrés, l'entretien de la végétation par fauche (réurrence à définir suivant les objectifs recherchés) peut apparaître souhaitable pour pérenniser ce type d'habitat sur le long terme.



S'il est jugé nécessaire d'intervenir, gestion par pâturage et gestion mécanique peuvent se combiner sur les landes



Avant toute intervention, il convient de prendre en compte l'ensemble de la zone humide et notamment d'analyser les habitats associés (présence éventuelle d'autres habitats d'intérêt), et d'apprécier les possibilités de régénération de la lande.

- La fauche (ou broyage) avec exportation est à privilégier pour maintenir des habitats pauvres en substances nutritives (exportation des nutriments). Cette fauche ne doit pas être annuelle afin d'éviter une évolution vers des formations plus prairiales.
- L'intervention sur lande humide demande d'utiliser du matériel adapté aux contraintes du milieu (faible portance, accessibilité, présence éventuelle des souches ou de cailloux) et au type de végétation (végétation ligneuse).
- Le pâturage extensif (0,5 à 0,8 UGB/ha/an) permet de conserver une mosaïque d'habitats associant des landes plus ou moins hautes, des secteurs ouverts plus herbacées, etc. Le pâturage est cependant à éviter sur les secteurs très « mouillés » ou sur les landes associées à des habitats de tourbières ou de bas-marais.
- On privilégiera l'utilisation d'animaux peu exigeants (chevaux, chèvres), qui seront mis sur la parcelle principalement en période estivale. L'utilisation de bovins et de moutons reste possible, mais peut nécessiter, au préalable, de broyer la lande sur une partie des surfaces afin de favoriser localement le développement de l'herbe (création de couloirs au sein des landes par exemple).
- L'étrépage peut constituer une action intéressante, notamment s'il est réalisé dans les secteurs les plus humides : il favorise le retour des plantes pionnières et des espèces turficoles.

Itinéraires techniques à consulter

- Gestion des formations herbacées et semi-ligneuses par fauche ou broyage.
 - Coupe et abattage d'arbres ou d'arbustes.
 - Pâturage.
 - Étrépage et décapage.
-